



DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Selon l'arrêté Ministériel du 7 Novembre 2007

ORGANISME DEMANDEUR

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Courriel : _____

Dossier suivi par : _____ Fonction : _____

Représentant légal : _____ Fonction : _____

ORGANISME PAYEUR

Identique à l'organisme demandeur

Autre organisme / service (Merci d'indiquer ci-dessous les coordonnées du payeur)

Nom - Adresse - Personne à contacter et n° de téléphone

Le devis, l'acompte et la facture seront établis à l'ordre du payeur.

La convention sera établie au nom du demandeur.

Cette fiche de renseignement, soigneusement complétée par l'organisateur, doit être renvoyée au plus tard
2 mois avant la date prévue de la manifestation.

Merci de renvoyer cette fiche de renseignement à l'adresse mail suivante :

dps@assdca.fr

Ou par voie postale

ASSDCA - 8 rue Léon Rogé - 76200 DIEPPE

Conformément à l'article L725-3 du code de la Sécurité Intérieure, il est important de rappeler que seules les associations agréées de sécurité civile peuvent contribuer à la mise en place des dispositifs de sécurité civile dans le cadre de rassemblement de personnes.

Je soussigné-e M / Mme _____ certifié-e exacte les renseignements transmis à l'ASSDCA afin d'obtenir un devis selon les renseignements de la page 1 et 2.

Fait à : _____ le : _____

Signature du représentant légal

CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION

Nom de la manifestation : _____

Adresse exacte : _____

Jours de la manifestation : _____ Horaires de la manifestation : _____

Type de manifestation _____ Circuit : OUI NON Si oui : Ouvert Fermé

Contact sur place : (NOM - Prénom) _____ Téléphone : _____

Superficie : _____ Distance maxi entre les 2 points les plus éloignés du site : _____

Risques particuliers : _____

NATURE DE LA DEMANDE

Merci de cocher la case « Dispositif publics » - « Dispositif acteurs » ou les deux

DISPOSITIF PUBLICS

DISPOSITIF ACTEURS

Effectif public : _____ Effectif acteur : (artistes, sportifs) _____

Durée présence du public : _____ Tranche d'âge : _____

Tranche d'âge du public : _____ Professionnels Amateurs Mixte

ACTIVITE DU RASSEMBLEMENT - P2

- Public assis** : spectacle, cérémonie culturelle, réunion publique
- Public debout** : cérémonie culturelle, reunion publique, restauration, exposition, foire, salon, comice agricole
- Public debout** : spectacle avec public statique, fête foraine, rendez-vous sportif avec protection du public
- Public debout** : spectacle avec public dynamique, danse, féria, fête votive, carnaval, spectacle de rue, évènement se déroulant sur plusieurs jours

ENVIRONNEMENT ET ACCESSIBILITE DU SITE - E1 (ne remplir qu'en cas de dispositif public)

- Permanent** : bâtiment, salle en dur, voies publiques avec accès dégagés
- Non permanent** : gradins, tribunes, chapiteaux, espace naturels ≤ 2 hectares, brancardage 150m < longer ≤ 300m, terrain en pente sur plus de 100m.
- Espace naturels** : 2 ha < surface ≤ 5 ha brancardage 300m < longueur ≤ 600m, terrain en pente sur plus de 150m, autres conditions d'accès difficiles.
- Espace naturels** : surface > 5 hectares - Brancardage : longueur > 600m, terrain en pente sur plus de 300m, autres conditions d'accès difficiles, progression des secours rendue difficile par la presence du public.

DELAI D'INTERVENTION DES SECOURS PUBLICS - E2

- ≤ 10 minutes > 20 minutes et ≤ 30 minutes
- > 10 minutes et ≤ 20 minutes > 30 minutes

AUTRES SECOURS PRESENTS SUR PLACE

- Secours publics** : SMUR SP Police Gendarmerie
- Médecin : _____ Infirmier : _____
- Ambulance privée : _____

MOYEN LOGISTIQUE MIS EN PLACE PAR L'ORGANISATEUR

- Local ou tente à disposition** : Local Tente Non
- Restauration pris en charge par l'organisateur** : Oui Non
- 👉 12€ par personne et repas si pas de prise en charge des repas